

Gouvernement du Québec

Décret 502-2016, 15 juin 2016

CONCERNANT la nomination de monsieur Pierre Côté comme sous-ministre associé au ministère des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Pierre Côté, sous-ministre adjoint au ministère des Finances, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre associé au ministère des Finances, au même classement et au traitement annuel de 189 957 \$ à compter du 11 juillet 2016 et que ce traitement soit révisé selon les règles applicables à un sous-ministre du niveau 2;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Pierre Côté comme sous-ministre associé du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

65085

Gouvernement du Québec

Décret 503-2016, 15 juin 2016

CONCERNANT la nomination de monsieur Alain Bélanger comme sous-ministre adjoint au ministère des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Alain Bélanger, directeur général du financement et de la gestion de la dette au ministère des Finances, cadre classe 1, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère des Finances, administrateur d'État II, au traitement annuel de 167 832 \$ à compter du 11 juillet 2016;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Alain Bélanger comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

65086

Gouvernement du Québec

Décret 504-2016, 15 juin 2016

CONCERNANT la nomination de madame Julie Gingras comme sous-ministre adjointe par intérim au ministère des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Julie Gingras, directrice générale des revenus autonomes et de l'organisation financière au ministère des Finances, cadre classe 1, soit nommée sous-ministre adjointe par intérim à ce ministère à compter du 11 juillet 2016;

QU'à ce titre, madame Julie Gingras reçoive une rémunération additionnelle correspondant à 10% de son traitement;

QUE durant cet intérim, madame Julie Gingras soit remboursée, sur présentation de pièces justificatives, des dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sur la base d'un montant mensuel de 200 \$ conformément aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007;

QUE durant cet intérim, madame Julie Gingras soit remboursée des frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de ses fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

65087

Gouvernement du Québec

Décret 505-2016, 15 juin 2016

CONCERNANT la nomination de monsieur Marc Sirois comme sous-ministre adjoint par intérim au ministère des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :